



ORDRE DE MALTE  
SUISSE

FONDATION CIOMAL

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016



*UN SOURIRE VAUT MILLE PAROLES*



## OBJECTIFS DU CIOMAL

*Lutter contre la lèpre et contre toutes les formes d'exclusions et d'handicaps liés à cette maladie, partout dans le monde.*

Confronté depuis des siècles à la lèpre et à ses conséquences médicales et socio-économiques, l'Ordre de Malte n'a cessé de lutter contre cette maladie stigmatisante. Pour contribuer de manière appropriée à son élimination, le CIOMAL (Comité International de l'Ordre de Malte contre la lèpre) a été créé en 1958 à Genève; il constitue un organe spécifique, entièrement consacré à la lutte contre la lèpre.

La Fondation CIOMAL, Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre le Lèpre, est une Fondation suisse sans but lucratif. Elle a repris le rôle du Comité International lors de sa dissolution en 1999, et a pour but de lutter contre la lèpre et contre toutes les exclusions liées à la maladie ou aux handicaps dans le monde.

A cette fin, la Fondation développe aujourd'hui des projets basés sur deux axes, le traitement et la réhabilitation des personnes atteintes de la maladie: intervention médicale et chirurgicale, organisation de campagnes de prévention, de sensibilisation et de détection précoce, de formations pour le personnel travaillant dans la santé, ainsi que des aides pour réhabiliter les malades socialement et économiquement.

Le CIOMAL a son siège à Genève depuis où la fondation dirige ses activités.

### Conseil de Fondation au 31 décembre 2016:

Président :	M. Pierre Rochat depuis 2014
Trésorier :	M. Simon von Oppenheim depuis 2014
Membres :	M. Jean-Paul Santoni depuis 2001
	Dr. René de Gautard depuis 2008
	M. Leandro Ferrari depuis 2009
	M. Gilles de Weck depuis 2009
	M. Paolo Kraemer depuis 2015
	Prof. Dr. Philippe Jaeger depuis 2016
	M. Thierry Zen Ruffinen depuis 2016
	Dr. Henri Perroud depuis 2016
Secrétaire Générale :	Mme Chrystel Dayer (non-membre) depuis 2011



## **RAPPORT DU PRESIDENT**

L'année sous revue a été très bénéfique pour les malades de la lèpre que nous avons pris en charge, principalement au Cambodge. A cet égard, la collaboration étroite avec la Fondation Novartis nous a permis de démultiplier les résultats atteints au bénéfice des malades.

Nous avons néanmoins rencontré des « vents contraires », tel que la découverte d'un système de « racket » organisé par deux collaborateurs qui ont dû être licenciés. Ensuite, la succession à la tête du département lèpre au sein du Ministère de la santé cambodgien a sensiblement freiné notre programme de dépistage précoce de la maladie sur le terrain, action de base sans laquelle les porteurs du bacille actif restent livrés à eux-mêmes.

Relevons aussi le voyage exploratoire que nous avons mené au Brésil, dans la région du Piauí, très touchée par la lèpre, qui nous conduira à définir une stratégie de lutte contre la maladie. Nos donateurs ont une nouvelle fois répondu à nos appels. Les malades se joignent à nous pour leur exprimer toute la reconnaissance qu'ils méritent.

J'aimerais enfin saluer l'effort de tous nos cadres et collaborateurs et l'engagement dont ils ont fait preuve sous la conduite de notre Secrétaire Générale, Madame Chrystel Dayer.

**Le Président**  
**Pierre Rochat**

## **POLITIQUE D'INTERVENTION ET STRATEGIE 2016**

La Fondation CIOMAL intervient dans les régions les plus pauvres du monde confrontées à la maladie de la lèpre et à ses conséquences. Le problème de la lèpre va au-delà du traitement de la maladie, c'est un problème d'accès à des soins appropriés : il y a avant le traitement avec la distribution de la poly chimiothérapie (PCT) et le traitement des réactions, et après le traitement avec la réhabilitation des patients, souvent souffrant de graves handicaps.

Les bénéficiaires des programmes du CIOMAL sont des personnes atteintes de la lèpre et leurs familles, ou qui ont été soignées, mais gardent de graves séquelles invalidantes. Ces personnes vivent dans des milieux défavorisés avec un accès aux soins limité et mal adapté. Souvent discriminées, car la lèpre est mal connue et fait peur, elles sont marginalisées. Les services de santé locaux sont de moins en moins formés à soigner cette maladie, et les programmes nationaux manquent de moyens suffisants pour mettre en œuvre une stratégie efficace.

Les projets du CIOMAL, se développent, dans la mesure du possible, en partenariat avec les autorités, le personnel de santé et la communauté locaux, ainsi que des partenaires travaillant



dans des domaines similaires. L'intervention doit être durable, efficace et s'insérer dans son environnement afin qu'à terme les projets puissent être assumés localement. La formation tient un rôle important, mais également la prévention, l'information et la sensibilisation.

Depuis 16 ans, la Fondation CIOMAL soutient un programme au Cambodge en partenariat avec le programme national d'élimination de la lèpre. Ce programme couvre tous les aspects de la lutte contre la lèpre. Au centre de réhabilitation de Kien Khleang à Phnom Penh, les patients reçoivent gratuitement des soins médicaux (traitement des réactions, chirurgie réparatrice, physiothérapie). C'est également un centre de formation pour le personnel de santé local et international. Autour du centre divers projets se sont développés : prévention des handicaps, sensibilisation des autorités et des communautés, réhabilitation socio-économique (activités sociales, formations professionnelles, prêts, aides scolaires, construction et réparation de maison), des campagnes de détection active et précoce des nouveaux cas de lèpre à travers le pays dites "Contact Tracing". Les campagnes de détection ont été menées, avec le soutien de la Fondation Novartis, dans tout le pays de 2011 à 2015.

En octobre 2016, CIOMAL, le PNEL, la Fondation Novartis et le Swiss Tropical Health Institute ont lancé la stratégie LPEP (leprosy post exposure prophylaxie) comme moyen de prévention de la maladie, avec la distribution d'une seule dose de rifampicine aux personnes en contact direct avec les patients.

La Fondation CIOMAL continue également, en partenariat avec la Fondation ANESVAD et le Canton de Genève, le projet « Pathways to enforce disability and rehabilitation projects in Cambodia, in order to make leprosy an issue of the past », qui est une révision de la stratégie au Cambodge et définit de nouveaux axes d'action en plus des projets existants, tel que la promotion des droits en faveur des personnes atteintes de handicaps et la création d'une structure locale. L'objectif principal est de rendre le projet autonome et durable, s'inscrivant dans le contexte local et permettant de continuer à transmettre les connaissances sur la lèpre.

L'accent a été également mis sur le renforcement de la communication et de la sensibilisation sur la maladie avec le soutien de la Ville de Genève. Des affiches sur des « tuktuk » ou des maisons ont été réparties dans tout le pays. Une troupe de comédiens-burlesques cambodgiens a donné plusieurs représentations sur le sujet dans différentes provinces du pays notamment à l'occasion de la journée mondiale de la lèpre. Ces événements touchent jusqu'à 5000 personnes par représentation et sont retransmis à la télévision locale. Plusieurs campagnes de radio ont été lancées.

Plusieurs évaluations ont eu lieu afin de définir les besoins actuels des bénéficiaires, dont une étude sur le projet SER (Réhabilitation socio-économique) en juin 2016 avec l'Institut des relations internationales et du développement à Genève.

Cette longue expérience de la Fondation au Cambodge lui donne aujourd'hui les connaissances pour développer de nouveaux projets en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est, et apporter son aide aux personnes souffrant de la lèpre. Au Brésil, la Fondation CIOMAL a soutenu une étude opérationnelle développée par l'Université fédérale du Piauí dans les villes de Picos et de



Floriano, qui a pour but d'évaluer la situation des malades dans la région, mais aussi définir des méthodes de travail. La Fondation soutient également le « centre de référence pour la lèpre de Picos » pour le suivi des patients et la détection précoce de nouveaux cas.

Au Laos, le CIOMAL soutient techniquement le Centre National de Dermatologie pour mettre en place des campagnes de détection précoce.

L'équipe du CIOMAL a également participé à plusieurs conférences importantes sur la lèpre à Colombo, Pékin et Séoul.

**La Secrétaire Générale**  
**Chrystel Dayer**

### ***Quelques mots sur la lèpre***

La lèpre (ou maladie de Hansen) est une maladie infectieuse chronique due à *Mycobacterium leprae* qui touche les nerfs périphériques, la peau et les muqueuses, et provoque des infirmités sévères. La lèpre est une maladie contagieuse. Le bacille de la lèpre se transmet par des gouttelettes d'origine buccale ou nasale, lors de contacts avec un sujet infecté et non traité; la période d'incubation de la maladie est d'environ 5 ans, mais les symptômes peuvent apparaître qu'au bout de 20 ans, ce qui rend difficile le recensement des malades.

Plusieurs facteurs sont liés à la maladie, tels que la pauvreté, le manque d'hygiène et la malnutrition. Une personne en bonne santé, avec un système immunitaire efficace éliminera le bacille de son organisme. La maladie est donc fortement liée au niveau de développement d'un pays.

La lèpre touche environ 200'000 nouveaux cas par année, et se développe en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. Faute de traitement, la lèpre peut entraîner des lésions progressives et permanentes de la peau, des nerfs périphériques, des membres et des yeux, pouvant en outre entraîner une perte totale de sensibilité aux pieds et/ou aux mains.

Le traitement de la maladie est distribué gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Santé, et associe trois antibiotiques (poly chimiothérapie). La durée de ce traitement varie de 6 à 12 mois selon le type de lèpre (paucibacillaire ou multibacillaire). Malheureusement, dans de trop nombreux cas, les malades ne sont diagnostiqués que très tardivement, après avoir déjà subi les conséquences invalidantes de la maladie; ils peuvent, dans certains cas, récupérer partiellement certaines capacités, grâce à la chirurgie réparatrice ; toutefois ces personnes restent marquées à vie et sont souvent rejetées de leur milieu familial et social. Le traitement peut aussi engendrer des effets secondaires indésirables. Les patients doivent être suivis pendant sa durée.



## RESUME DE L'ACTION AU CAMBODGE 2016

La Fondation CIOMAL lutte contre la lèpre au Cambodge depuis 17 ans. Associée au Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEL) mis en place par le Ministère de la Santé cambodgien, la Fondation CIOMAL a créé en 2000 un centre de réhabilitation et de formation pour les malades de la lèpre à Phnom Penh. Le PNEL n'a pas les ressources nécessaires pour mettre en place des structures spécialisées, ni pour s'impliquer dans la lutte contre cette maladie. Les malades ne sont pas accueillis dans les hôpitaux et les médecins ne sont pas formés à soigner la maladie. La poly-chimiothérapie, qui permet de guérir de la lèpre au sens médical, est mise à disposition gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Santé et distribuée par le ministère de la santé du Cambodge, mais les patients ne sont pas suivis par les médecins cambodgiens. Le traitement peut provoquer de fortes réactions et les symptômes (atteintes des nerfs, perte de sensibilité) ne disparaissent pas. Souvent, une intervention chirurgicale est nécessaire pour que le patient retrouve une certaine mobilité. CIOMAL s'implique, par ailleurs, dans la formation du personnel médical cambodgien pour qu'à terme les programmes soient intégrés dans les services de santé.

Le CIOMAL agit à plusieurs niveaux :

1. Dépister les personnes atteintes le plus tôt possible ; une personne dépistée au premier stade de la maladie peut être soignée et guérie, sans séquelles physiques, en l'espace de 6 à 12 mois, grâce à la poly chimiothérapie. Dès le début du traitement, cette personne cesse d'être contagieuse.
2. Soigner gratuitement toutes les personnes admises au Centre de Kien Khleang.
3. Réhabiliter les patients handicapés sur le plan médical, chirurgical, orthopédique et ophtalmologique, puis social-économique.
4. Réhabiliter les patients sur le plan socio-économique, en les assistant, par le biais de formation ad hoc ou de prêts, pour qu'ils deviennent économiquement indépendants et socialement intégrés.
5. Former simultanément le personnel local médical et paramédical (transfert de connaissances).
6. Entreprendre des campagnes d'information auprès des malades, des autorités et du public cible.
7. Faciliter l'intégration, y compris budgétaire, du Service de lutte anti-lèpre (le Programme National d'Élimination de la Lèpre) au sein des services sanitaires cambodgiens.

Le centre de Kien Khleang (Phnom Penh) a développé un aspect global dans son intervention. En effet, les projets développés au centre et sur le terrain couvrent tous les stades de la lutte contre la lèpre : diffusion de l'information, détection active et précoce de la maladie, prévention, réhabilitation médicale, socio-économique et formation.



### Les campagnes de sensibilisation



Depuis 2005, nous menons **des campagnes régulières dans les fabriques de textiles, dont les employés sont majoritairement des femmes issues de milieux pauvres**. Deux fois par année (pendant les vacances du Nouvel an Khmer en avril et pendant les vacances du Pchum Ben en octobre) nous distribuons des documents, tels que des affiches, donnons des formations, à plus de **30'000 femmes** qui y travaillent, et qui vont à leur tour les distribuer autour d'elles à leur retour au village.

**En 2016**, des campagnes ont été effectuées dans 12 fabriques de textiles, **23'650 flyers et 200 posters ont été distribués**. Quelque **384 délégués syndicaux et 20 travailleurs de la santé ont été informés** sur la maladie.

Pour connaître **l'impact de ces campagnes**, notre équipe a interrogé 240 ouvriers: 223 ont lu les documents distribués, 228 ont réalisés que la lèpre est contagieuse, 230 sont maintenant capables de reconnaître les premiers signes, tous ont appris que le traitement est gratuit et les endroits pour se soigner, 220 ont distribué les documents à leur entourage.

Dans la communauté, 50 personnes ont également été interrogées: 38 ont reçu les documents de leurs proches travaillant dans les usines, 42 ont compris que la lèpre est contagieuse, 43 sont capables de reconnaître les premiers signes, 39 ont appris que le traitement est gratuit, et tous savent où se rendre pour être soigné.



En 2016, nous avons distribué **539 bannières** à afficher sur les maisons, **164 posters** sur des « tuktuk » dans 14 différentes provinces du pays dans le but de renforcer l'information dans les campagnes.

En janvier 2016, à l'occasion de **la journée mondiale de la lèpre** un **show public** a été organisé avec des comédiens de la télévision cambodgienne, dont le célèbre animateur Peakmi ; ils organisent, à l'intérieur de leur spectacle, une pièce sur la lèpre : 2000 personnes étaient présentes à Phnom Penh, 3000 à Kompong Cham et 2500 à Kompong Speu. Les spectacles sont également transmis à la télévision.

Le CIOMAL soutient également la transmission de **messages d'information à la radio** ; dans 12 provinces du Cambodge avec un message qui passe de 2 à 3 fois par jour.



### La détection active et précoce de nouveaux cas

En ce qui concerne la **détection de nouveaux cas**, il faut distinguer la détection active et la détection passive. Jusqu'en 2011, le CIOMAL appliquait une politique passive (campagnes d'information, formation du staff, accueil et soins des patients au cantre) et essayait d'intégrer ses programmes dans le service de santé national. La lèpre trouve peu de donateurs sur place et le Ministère de la Santé ne dispose pas d'un budget conséquent pour lutter contre cette maladie. Le personnel de santé au niveau national n'est pas assez formé.

La détection active se distingue par un suivi actif des patients. Le Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEL), dans ces activités de routine, a la responsabilité de faire ce suivi, de dépister les nouveaux cas et de recenser les malades. Seuls les superviseurs nationaux peuvent donner un diagnostic, mais sous-rémunérés, ils ne sont pas motivés à faire leur travail et manquent de compétences. En moyenne, par ce biais, on recensait 300 à 400 nouveaux cas par an, mais depuis 2009 les chiffres ont baissé à 249. C'est un bilan négatif, car il démontre que les superviseurs nationaux, en partie à cause du manque de moyens et de formation, ne sont pas tous fiables.

En 2011, la Fondation CIOMAL soutenue par la Fondation de Novartis, par Netherland Leprosy Relief, la Fondation Raoul Follereau et l'Ordre de Malte France, a lancé un projet pilote de détection précoce de la maladie, le « **Contact Tracing** ». Ce projet consiste à détecter précocement des nouveaux cas déclarés de lèpre; à cette fin l'équipe du CIOMAL se rend conjointement avec le PNEL auprès de ses anciens patients afin de dépister dans l'entourage (voisins et familles) des nouveaux cas de lèpre et de les traiter le plus rapidement possible pour éviter de graves conséquences et une propagation du bacille à des personnes saines. **Ces campagnes ont commencé dans les districts avec le plus haut taux de personnes atteintes par la lèpre et se sont achevées en juin 2015.** En 5 ans, tout le pays a été couvert par la petite équipe du CIOMAL et du PNEL. Plus de **600 nouveaux cas** ont été identifiés et soignés. Les données récoltées lors de ce premier cycle, permettront de définir le périmètre d'action du Cycle 2 et d'obtenir des statistiques fiables sur la situation de la lèpre dans le pays.

**En octobre 2016**, après plusieurs mois de préparation le CIOMAL, le PNEL et la Fondation Novartis ont lancé le projet « Leprosy Post Exposure Prophylaxis » au Cambodge, qui consiste à distribuer une seule dose de rifampicine aux contacts des anciens patients. L'étude internationale regroupe 8 pays. La rifampicine pourrait avoir une action préventive et ainsi arrêter la contagion.





### Le Centre de Kien Khleang, un centre de soins médicaux et de formation



En 2016, 4'407 personnes, avec des problèmes dermatologiques ont bénéficié des consultations gratuites du centre, parmi eux 38 nouveaux cas de lèpre ont été découverts et 577 malades de la lèpre avec des complications ont été traités. Au total, 5'022 personnes ont bénéficié des soins du centre, dont 2'140 hommes, 2'038 femmes et 844 enfants de moins de 15 ans.

**171 personnes ont bénéficié des services d'hospitalisation du centre et 445 personnes des services de soins mobiles.**

En tout, **2'882 personnes ont reçu des soins médicaux** : pansements, soins des blessures et des ulcères.

La physiothérapie a permis la rééducation de 2'414 personnes. 526 personnes ont reçu du matériel de rééducation: des lunettes de soleil, des gants de protection, des attelles, des béquilles, des chaussures adaptées et de protection etc...

En ce qui concerne, la chirurgie reconstructive, **149 patients ont été opérés pour des interventions mineures** telles que 43 bone-trim et 89 curetages. Au niveau de la chirurgie reconstructive, les chirurgiens volontaires, locaux et expatriés, ont effectué **15 opérations sur les mains, les pieds et les yeux** : des transferts de tendons, de la rhinoplastie et parfois des amputations.

Une évaluation post-chirurgie sur 11 patients opérés dans les 3 à 5 dernières années, a été menée afin de mesurer la durabilité des soins, et d'assurer un suivi du patient.

### La formation sur les techniques clinique de la lèpre et activités pratiques

En collaboration avec l'Université de Santé et des Sciences du Cambodge, des formations sur les techniques cliniques et les activités pratiques de la lèpre ont été intégrées dans le cursus universitaire. Ce qui implique qu'à leur 5<sup>ème</sup> année d'études, les étudiants en médecine et en physiothérapie doivent participer au moins à 20 jours de formation sur la lèpre.

- formation ; pour les étudiants en 5<sup>ème</sup> année de médecine (20 jours), les étudiants en physiothérapie (10 jours), les étudiants en prothèses orthopédiques (3 jours) et les spécialistes en dermatologie (2 mois).
- Les stages professionnels ont également commencé en 2016.

**En 2016, 62 étudiants en médecine, 5 étudiants en physiothérapie, 15 étudiants en prothèses orthopédiques, 3 étudiants en dermatologie sont rentrés en stage de 2 mois, et 35 superviseurs provinciaux et de districts ont suivi cette formation.** Lors des campagnes



"Contact Tracing", les employés des centres de santé des districts reçoivent également une formation théorique et pratique.

Formation des patients : les patients du centre ont accès à plusieurs activités ludiques et éducatives : comment vivre au quotidien avec des handicaps, lecture et écriture, informatique de base, participation à des événements et des sorties de groupe, hygiène et santé, formation professionnelle.

### La réhabilitation socio-économique des personnes atteintes par la lèpre

- **6 maisons** ont été construites ou rénovées.
- **9 étudiants** ont reçu une aide pour leurs études, et **22 écoliers** sont soutenus dans leurs études en primaire et secondaire. 2 étudiants ont fini leurs études universitaires en octobre 2016.
- **6 bourses** pour des formations professionnelles.

Les personnes atteintes par la lèpre sont généralement les plus vulnérables et démunies. Le CIOMAL, avec plusieurs d'années d'expérience dans le domaine, souhaite apporter une aide durable et un soutien à ces personnes. En 2014, le projet a été revu dans son ensemble. La méthodologie a été développée de sorte que le projet puisse devenir en partie autonome, limiter un certain nombre de risques et apporter un meilleur encadrement. Les remboursements des prêts conditionnent les nouveaux prêts. Le taux d'intérêt prélevé sur les prêts (1.5% par an) constitue une économie pour le projet.



La petite équipe qui met en œuvre le projet sur le terrain, s'est donc concentrée uniquement sur les remboursements des anciens prêts, 10'000 USD ont ainsi été récoltés et sont utilisés pour les nouveaux prêts. Avant de recevoir un prêt, le patient du centre doit remplir un formulaire de demande, puis est soumis à une évaluation, l'équipe se rend chez la personne, qui détermine son niveau de vie et son éligibilité. Puis les dossiers sont soumis à un Conseil interne composé de 5 personnes qui statue sur la demande, composée par l'équipe de projet, un docteur, le responsable du centre et le chef de mission. Un contrat est ensuite signé avec les bénéficiaires. Ce processus est appliqué aux diverses demandes: bourses d'étude, soutien mensuel (pour les personnes les plus âgées ou ne pouvant pas être autonome), la construction ou la rénovation d'une maison. Les personnes les plus démunies, et qui remplissent toutes les conditions sont sélectionnées en premier. Une formation obligatoire est organisée avant l'attribution du prêt qui se fait au centre. Les prêts sont de 1 an, 150 USD, ou de 2 ans, 300 USD, selon l'importance et la durée de la mise en place de l'activité économique par le bénéficiaire: élevage, petite entreprise, agriculture. Ils sont attribués au même moment, et facilitera ainsi le suivi des personnes. En cas de retard, le taux d'intérêt augmente à 3%. Les bénéficiaires sont



ORDRE DE MALTE  
SUISSE

FONDATION CIOMAL

informés que le remboursement de leur prêt permettra à une autre personne de bénéficier d'une aide.

Mise en œuvre en 2015, la méthodologie a été évaluée avec les étudiants de l'Institut Universitaire de Relations Internationales et du Développement de Genève, en juin et juillet 2016.

Les bourses d'études, soutenues en partie par la Fondation Peter Donders, sont attribuées aux plus jeunes atteints de la lèpre ou vivant dans une famille dont un membre souffre de cette maladie. Le CIOMAL essaye de soutenir les étudiants depuis leur prise en charge jusqu'à la fin de leur cursus. Le suivi de ce projet est primordial. Une équipe se rend régulièrement auprès des bénéficiaires et les suit dans leur formation en restant en contact avec eux, leurs familles et leurs professeurs. Ils doivent avoir de bons résultats et suivre les cours. Les bourses sont attribuées pour du matériel scolaire, pour le logement et pour la nourriture. Aujourd'hui, le Gouvernement cambodgien attribue des bourses pour les étudiants. Cela ne suffit pas toujours, et le CIOMAL apporte un soutien supplémentaire.



Au centre, deux assistants sociaux apportent un soutien psychologique aux patients. Ayant également souffert de la lèpre, ils apportent une aide précieuse aux malades.



## RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Nos auditeurs PricewaterhouseCoopers AG ont rendu le rapport définitif de l'audit de l'exercice 2016. Sur cette base, voici les éléments clefs de l'année 2016.

Malgré un exercice légèrement déficitaire à CHF -81'880, il peut être qualifié de satisfaisant dans la mesure où les entrées continuent de progresser par rapport aux années précédentes. Les recettes des donations sont à CHF 790'439 (+15% ; contre CHF 682'460 en 2015).

En 2016, nous avons augmenté notre soutien dans les projets « Lèpre » de 8.5%. Cela nous donne des charges directes à ces projets « Lèpre » de CHF 641'827 (contre CHF 590'861 en 2015).

On notera que le déficit sur l'année 2016 est essentiellement causé par des pertes sur titres (non-réalisés) et les charges de personnel qui sont en augmentation.

Le Comité de Placement a maintenu sa politique investissement. Il s'agit de :

- a. renoncer temporairement aux obligations dont les rendements tendent vers zéro pour se concentrer sur les actions payant d'importants dividendes.
- b. Maintenir les placements constitués d'actions de grandes sociétés suisses que notre Comité de placement a sélectionnées en fonction de leur solidité, de leur stabilité et de l'importance des dividendes qu'elles versent.
- c. Le reste de nos avoirs ont été essentiellement gardé en liquide en Francs suisses.

En fin d'année 2016, le total de l'actif de la Fondation était de CHF 2'926'281, composé principalement des trois postes suivant :

- le portefeuille titre était à CHF 1'401'665
- les liquidités étaient à CHF 1'139'857
- l'immobilier comptabilisé à CHF 305'472

Au courant 2016, le Comité de Placement s'est réuni à trois occasions dont une fois en personne.

**Le Trésorier**  
**Simon von Oppenheim**



ORDRE DE MALTE  
SUISSE

FONDATION CIOMAL



## *Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre)*

*Genève*

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexes de la Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP ERP 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP ERP, à la loi suisse et à l'acte de fondation incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Leur de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP ERP. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.



ORDRE DE MALTE  
SUISSE

FONDATION CIOMAL

PrisewaterhouseCoopers SA

Stéphane Jaquet  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Raphaël Marley  
Expert-réviseur

Genève, le 13 juin 2017

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexes)

Le Rapport de Contrôle sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 peut être obtenu sur demande à :

Fondation CIOMAL  
28A, Ch. Du Petit-Saconnex  
1209 Genève  
Suisse  
Tel : +41 (0) 22 733 22 52  
Fax : +41 (0) 22 734 00 60, Email : [info@ciomal.ch](mailto:info@ciomal.ch)



Fondation CIOMAL, 28a chemin du Petit-Saconnex, 1209 Genève, Suisse  
[info@ciomal.ch](mailto:info@ciomal.ch), 0041 22 733 22 52